

Direction de l'Aménagement et des Equipements
Aff. suivie par : Yann JOVELET
Tél : 03 88 49 98 46
Fax : 03 88 49 90 83
Courriel : dae@obernai.fr
Nos. réf. : BF / EP n°2024-171

IMAGINONS OBERNAI
Madame Catherine EDEL-LAURENT
27 rue de la Chapelle
67210 OBERNAI

Obernai, le 25 janvier 2024

Objet : Aménagement paysager rue des Bonnes Gens

Madame la Conseillère Municipale,

Je fais suite à votre courrier du 8 Janvier 2024, remis à l'occasion de la séance de la Commission de l'Environnement, de l'Urbanisme, des Mobilités et des Equipements (CUEME).

Vous interpellez monsieur Frank BUCHBERGER, Adjoint au Maire délégué, sur les possibilités d'aménagement de l'aire de stationnement public située rue des Bonnes Gens, au Sud du Cimetière. Sans y trouver d'objection, vous vous étonnez en outre des aménagements d'espaces verts programmés à l'intersection entre la rue du Général Leclerc et le débouché du tronçon en impasse de la rue des Bonnes Gens.

Je relève tout d'abord, sur la forme, **que cette question aurait pu être directement évoquée lors de la séance de commission, parmi les points divers. La réponse de monsieur BUCHBERGER aurait été naturellement reprise dans le compte-rendu.** Cette méthode aurait été préférable et plus efficace qu'une saisine par écrit. Il en va de même des questions orales relevant des attributions de la CUEME que vous transmettez au nom de votre groupe, souvent deux jours ouvrés avant la séance du Conseil Municipal.

Concernant les travaux du plan vélo, l'aménagement réalisé à l'intersection entre la section en impasse de la rue des Bonnes Gens et la rue du Général Leclerc, vise à rétablir les plantations hautes tiges qui ont dû malheureusement être supprimées dans le cadre de la déviation routière mise en place à l'occasion des travaux de 2023. Les nouvelles plantations, pour bénéficier de conditions idéales de développement, feront l'objet à leur pied de l'aménagement d'un massif de plantes couvre-sols. Nous avons profité de ce réaménagement pour réimplanter la boîte à lettres de la Poste et installer divers conteneurs. Les aménagements cyclables déjà réalisés et en cours s'accompagnent d'une campagne massive de plantations d'arbres d'alignement, d'arbustes et plantes vivaces, dont l'ampleur est sans précédent. Nous contribuons ainsi résolument à réduire de façon pragmatique les effets du réchauffement climatique et à la désimperméabilisation des sols au sein de notre ville.



Nous prenons acte de votre proposition de plantations complémentaires sur la rue des Bonnes Gens. Nous avons déjà évoqué cette hypothèse avec les services et avons demandé qu'une enquête réseaux soit conduite pour vérifier les possibilités d'implantation d'un alignement d'arbres sur le parking public de la rue des Bonnes Gens. Si la faisabilité est favorable, ces plantations viendront compléter le renouvellement de l'alignement de charmes réalisé en Décembre dernier le long du cimetière.

Je vous prie de recevoir, Madame la Conseillère Municipale, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,

Bernard FISCHER

